

321

R O B E R T D E L I E G E

ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE

Mathématique pour économistes et gestionnaires

Maquette et réalisation :



Boucle des Métiers, 21
B-1348 Louvain-la-Neuve
BELGIUM
Tél. (2)(10) 45 44 16

**ANTHROPOLOGIE
SOCIALE
ET CULTURELLE**

O U V E R T U R E S S O C I O L O G I Q U E S

Collection dirigée par Liliane Voyé

Dans la même collection :

BASTENIER Albert et DASSETTO Felice, *Immigrations et nouveaux pluralismes. Une confrontation de sociétés.*

DE BRUYNE Paul, *Politique de la connaissance.*

DE COSTER Michel, *Introduction à la sociologie*, 3^e édition, 1992.

DELIÈGE Robert, *Anthropologie sociale et culturelle.*

JAVEAU Claude, *La société au jour le jour. Écrits sur la vie quotidienne.*

MERCURE Daniel et WALLEMACQ Anne (éds), *Les Temps sociaux.*

PICHAULT François, *Le conflit informatique.*

REMY Jean, VOYÉ Liliane, SERVAIS Émile, *Produire ou reproduire.*

Volume 1 : *Conflits et transaction sociale.*

Volume 2 : *Transaction sociale et dynamique culturelle.*

VAN HAECHT Anne, *L'école à l'épreuve de la sociologie, questions à la sociologie de l'éducation.*

WALLEMACQ Anne, *L'ennui et l'agitation. Figures du temps.*

R O B E R T D E L I E G E

ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE



© De Boeck-Wesmael, s.a., 1992 – 1^{re} édition

203, avenue Louise - B-1050 Bruxelles - Tél. (02) 627.35.11 - Fax (02) 627.35.19

Toute reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie ou microfilm, est strictement interdite.

Printed in Belgium

D 1992/0074/21

ISBN 2-8041-1553-4

Introduction

Alors que j'étais étudiant à l'institut d'anthropologie sociale de l'université d'Oxford, je préparais une thèse sur les tribus bhils de l'Inde centrale. A Oxford, la thèse de maîtrise était, du moins à cette époque, le passage obligé pour avoir accès au doctorat. Il s'agissait essentiellement d'un travail livresque qui devait démontrer la capacité de l'étudiant à maîtriser la littérature scientifique avant de se lancer dans la grande aventure des deux années (« au moins » ajoutait-on non sans quelque forfanterie) de travail de terrain. J'avais pour ma part déjà effectué un séjour de plusieurs mois en Inde et résidé quelques semaines parmi les Bhils, mais mon travail visait avant tout à synthétiser la littérature concernant cette tribu. Il faut se garder de croire que c'était là une mince affaire car je pus réunir (et dus lire...) plusieurs centaines d'ouvrages et articles consacrés aux seules tribus bhils. Pourtant, dans la préface de l'ouvrage qui résulta de cette recherche (Deliège 1985), je fus contraint d'avouer que ma bibliographie n'avait rien d'exhaustif ! S'il n'est déjà pas possible de maîtriser tout à fait la littérature concernant une ethnie plutôt obscure des montagnes de l'Inde, que dire d'un ouvrage, tel celui-ci, qui entend donner une introduction « générale » à l'anthropologie sociale ? Non seulement des milliers d'ouvrages viennent chaque année s'ajouter à la pléthore bibliographique déjà existante, mais il n'est même plus possible pour un chercheur de maîtriser les auteurs qui comptent vraiment. En outre, les progrès, quoique réels, ne sont pas ici cumulatifs et tout « état des lieux » est une entreprise par avance vouée à l'insuffisance et à la finitude.

Si je me lance dans une aventure qui ne peut donc être qu'imparfaite, c'est que nous ne pouvons pas non plus en faire l'économie. Car il faut bien fournir quelques points de repères aux étudiants et autres novices qui voudraient savoir ce qui se dit et se fait en anthropologie sociale. La tâche que je me suis assignée dans les pages qui vont suivre consiste à tenter de répondre à cette

attente en fournissant quelques points de repère aux lecteurs non encore initiés. Cet ouvrage, qui constitue la base d'un enseignement à l'Université Catholique de Louvain, ne s'adresse donc pas à mes collègues professionnels qui, s'ils savent s'armer de quelque indulgence, pourront néanmoins, ou peut-être, y faire quelques découvertes. J'espère avant tout que le lecteur pourra partager un peu de mon enthousiasme pour une discipline qui compte sans doute parmi les plus passionnantes.

S'il est possible d'étudier la physique ou la chimie sans connaître l'histoire de ces sciences, ce n'est pas vrai de la plupart des sciences humaines et en tout cas pas de l'anthropologie sociale. C'est pourquoi il m'a paru important de m'étendre sur les auteurs du passé qui ont marqué le développement de l'anthropologie sociale. Je me rends bien compte du caractère un peu fastidieux d'une telle démarche, mais elle me semble néanmoins essentielle et pour remédier, au moins en partie, à l'insatisfaction ou la lassitude qu'elle pourrait faire naître, j'ai cru bon devoir agrémente[r] le propos de « textes d'illustrations » qui développent chacun un aspect de la question traitée dans les pages qui le précèdent. Ces textes sont pour la plupart des synthèses de travaux récents et ils peuvent donner une idée de ce que font vraiment les ethnologues contemporains. J'ai la faiblesse de les trouver originaux, fondamentaux ou plus simplement intéressants et j'espère que les résumés qui sont proposés ci-dessous inciteront à les lire dans leur version intégrale. Je les livre dans un état assez brut, sans guère de commentaires.

Notre travail se divise en deux grandes parties. Dans la première, nous nous attacherons à définir l'anthropologie sociale, à présenter sa méthode, et à discuter un certain nombre de questions qui se posent à son propos. Nous verrons également brièvement quels sont les rapports qu'elle entretient avec les disciplines voisines. Dans la seconde partie, nous nous pencherons sur les grands courants de pensée qui ont jalonné l'histoire de l'anthropologie sociale et aborderons tour à tour l'évolutionnisme, le diffusionnisme, le fonctionnalisme, l'école « Culture et Personnalité » et enfin le structuralisme.

Il ressortira des pages qui vont suivre que l'anthropologie sociale n'est plus la discipline qui se cantonne presque exclusivement dans l'étude des bandes sauvages de chasseurs-collecteurs.

La disparition relative de ces dernières n'a pas, comme d'aucuns l'avaient prédit, entraîné la mort de l'anthropologie sociale. De nos jours, de nombreux anthropologues, et j'en suis, se sont au contraire spécialisés dans l'étude de sociétés plus « complexes » et le champ de l'anthropologie sociale s'est ainsi considérablement élargi. En conséquence, je ne suis pas de ceux qui croient que l'anthropologie sociale soit en crise. Il me semble, au contraire, qu'il s'agit d'une discipline florissante, pleine de promesses et d'avenir, même s'il est vrai que la multiplication effrénée des données empiriques rend tout travail de synthèse quelque peu frustrant. Beaucoup de mes collègues regardent avec nostalgie le temps où la pensée analytique n'était pas encore étouffée par la masse incroyable des faits empiriques. Marcel Mauss aurait-il pu écrire avec tant de perspicacité en cette fin du XX^e siècle ? Pour paraphraser un célèbre professeur, on peut dire en effet que l'anthropologie sociale ne souffre pas d'un manque de faits, mais elle ne sait pas toujours ce qu'elle doit faire avec ceux-ci. Tout en étant un empiriste convaincu — et comment ne pas l'être lorsqu'on est ethnologue ? — je pense néanmoins que nous ne pouvons nous contenter de monographies et qu'en dernière analyse, le projet ultime de l'anthropologie est bien celui d'une meilleure connaissance de l'Homme et de ses possibilités. Mais une connaissance de l'Homme qui prétendrait se passer d'une connaissance des hommes serait sans doute futile.

Comme les autres sciences sociales, l'anthropologie sociale ne connaît pas de consensus absolu quant à ses théories, ses concepts ou ses principes. Une introduction telle que celle-ci est donc nécessairement le fruit de certains choix et certains critiques, je les entends déjà, ne manqueront sans doute pas de trouver les miens particulièrement arbitraires. Je reconnais certes qu'il y a une bonne part de critères idiosyncratiques qui ont présidé à la sélection de tel thème ou de tel auteur. Néanmoins, je pense aussi que la plupart des grands noms de l'anthropologie se voient au minimum consacrer quelques lignes dans les pages qui suivent dont le but final, il n'est pas inutile de le rappeler, est avant tout de familiariser le lecteur à une discipline particulièrement vaste et riche. Je concède tout aussi volontiers que l'anthropologie sociale anglo-saxonne, et particulièrement sa variante britannique, ont exercé sur moi une influence considérable. Il faut néanmoins constater, qu'on le regrette ou non, que la majorité de la production scientifique est écrite en langue anglaise et le Royaume-Uni, par

bien des aspects, reste certainement La Mecque des anthropologues. Cette relative prépondérance n'est donc nullement arbitraire. En outre, la France, principalement à travers des hommes comme Durkheim, Mauss, Lévi-Strauss ou Louis Dumont, a marqué l'anthropologie anglo-saxonne d'un sceau indélébile et encore aujourd'hui, la pensée de chercheurs tels que Lévy-Bruhl, Hertz, Dumézil, Bourdieu, Meillassoux viennent très certainement, et à des titres divers, enrichir l'anthropologie sociale d'Outre-Manche.

Il me faut enfin remercier à présent ceux qui m'ont soutenu dans la rédaction de ce manuscrit. Mes étudiants, par leurs critiques, leurs (trop rares mais pertinentes) questions et leurs incompréhensions occasionnelles, sont à l'origine des nombreux remaniements du texte initial. Que Madame Christiane Luc, amie de toujours, et Mademoiselle Cécile Wéry soient aussi remerciées pour avoir passé de longues et ingrates heures à relever les imperfections les plus patentes de ma prose. Puisqu'on en est à « chercher la femme », ma gratitude ne suffirait pas à rendre hommage à mon épouse qui doit non seulement me supporter, mais dut en outre, et à plusieurs reprises, se soumettre aux frasques de son mari pour aller vivre dans quelques coins particulièrement perdus de la planète. Quant à mes enfants, leurs incessantes perturbations tapageuses m'ont accompagné tout au long de la rédaction de ce travail. Bien qu'elles n'en finissent pas de m'irriter, ces violations de mon espace intellectuel ne sont cependant pas parvenues à décourager mon opiniâtreté. Tout au contraire, elles font partie de ces indispensables distractions qui rendent possible le travail intellectuel sous tension et je ne peux donc faire autrement que de leur dédier les pages qui vont suivre, même si, en l'absence d'illustrations, elles ne les intéressent en aucune manière.

Grand-Manil, octobre 1991

Première partie

L'anthropologie sociale définition, objet et méthode

Définition

Au cours des dernières décennies, et sans doute sous l'influence de Lévi-Strauss, le terme d'anthropologie a, petit à petit, supplanté celui d'ethnologie pour désigner la discipline qui nous intéresse ici. Ce glissement progressif n'est pas innocent et dénote une certaine opposition entre les tenants d'une étude des différents peuples de la planète (les « ethnologues ») et les défenseurs d'une interrogation sur l'Homme (les « anthropologues »). Etymologiquement, le terme d'anthropologie, l'étude de l'Homme, ne nous apprend rien sur la spécificité de cette discipline. C'est sans doute pourquoi on préfère parler d'anthropologie sociale, d'anthropologie culturelle, d'anthropologie physique ou encore d'anthropologie philosophique. Il importe alors de bien comprendre que c'est d'anthropologie sociale que nous allons parler ici ; le terme d'anthropologie sociale est une traduction littérale — et comme toutes les traductions littérales, celle-ci est un peu malheureuse — de l'anglais **social anthropology** ; or, ce que les Anglo-Saxons entendent par **social anthropology** se traduit mieux en français par le terme d'ethnologie. Ce dernier et son équivalent allemand (**Völkerkunde**) laissent entrevoir un objet d'étude propre qui le distingue des disciplines connexes. Ce domaine spécifique serait ce que l'on a appelé — et que l'on appelle encore — les sociétés primitives, les sociétés sans écriture, ou enfin les sociétés non industrialisées.

Et de fait, jusqu'il y a peu, l'ethnologie se définissait d'une manière fort commode comme l'étude des sociétés primitives. Cette définition se heurte cependant à des problèmes de trois ordres : d'ordre sémantique, d'ordre historique et d'ordre épistémologique.

1.1 Problèmes sémantiques

Sur le plan sémantique, tout d'abord, c'est bien entendu le terme même de primitif qui est ici mis en cause. La notion de « société primitive » nous vient en effet en droite ligne des théories évolutionnistes du XIX^e siècle et elle est par là chargée de jugements de valeur puisqu'elle sous-entend que les populations étudiées sont inférieures aux peuples dits civilisés, ou encore plus proches de l'état de nature. « Primitif » a longtemps été associé à « barbare » ou plus exactement à « sauvage ». Ces connotations péjoratives et ethnocentriques ont poussé certains à préférer parler de « sociétés sans écriture », un terme qui offrait en outre l'avantage d'opposer l'histoire — qui s'organise autour de documents écrits — et l'ethnologie qui traite, ou traiterait, des sociétés sans écriture. Nous reviendrons sur ce point ci-dessous. La notion de sociétés sans écriture, si elle évacue la charge axiologique liée au concept de « primitif », ne résout néanmoins pas tous les problèmes et il faut aujourd'hui avouer que l'expression « société primitive » a été tellement utilisée qu'elle n'a plus gardé cette coloration évolutionniste. Elle en est arrivée à signifier société simple ou *small-scale society* (c'est-à-dire société à échelle réduite, démographiquement limitée). Cet emploi est relativement neutre de tout jugement de valeur et de toute forme d'ethnocentrisme, du moins dans le chef des ethnologues qui emploient encore cette notion. Le grand ethnologue anglais Evans-Pritchard ne considère pas les choses autrement :

Le mot primitif, dit-il, tel qu'il est désormais compris par la littérature anthropologique ne signifie aucunement que ces sociétés aient connu une existence antérieure à celle d'autres sociétés ou qu'elles leur soient inférieures. Pour autant que nous le sachions, les sociétés primitives ont connu une histoire au moins aussi longue que la nôtre. D'une certaine façon, et bien qu'elles ne jouissent pas d'un degré de développement équivalent au nôtre, il arrive aussi que dans certains domaines elles révèlent des développements plus poussés.

Cela étant dit, on peut arguer que le mot est mal choisi mais il est désormais tellement ancré dans la langue qu'on peut difficilement lui en substituer un autre. Nous nous bornerons donc à préciser que les anthropologues utilisent ce terme pour désigner des sociétés qui sont numériquement restreintes, occupent un territoire peu

étendu, ont des contacts sociaux extérieurs limités et n'ont en comparaison des sociétés plus avancées qu'une technologie et des structures économiques sommaires où l'on observe une fonction sociale peu spécialisée. Certains anthropologues ajouteraient sans doute d'autres caractéristiques comme l'absence de littérature et, partant de là, de toute systématisation de l'art, de la science et de la théologie » (1969, pp.14-15).

Voilà une longue citation qui a le mérite de nous faire quelque peu avancer sur la voie d'une définition de l'anthropologie. On en retiendra les deux points suivants :

- a) l'expression « société primitive » a perdu beaucoup de sa charge péjorative et est devenue quasiment irremplaçable ;
- b) elle dénote des sociétés numériquement restreintes, occupant un territoire peu étendu et une structure socio-économique simple.

Il n'en reste pas moins vrai que le terme « primitif » continue de garder, au moins dans le langage courant, une forte connotation péjorative. Evans-Pritchard a beau dire qu'il ne pense pas mal en l'utilisant, personne parmi nous n'aime se faire « qualifier » (ou traiter) de primitif. Si l'expression reste, malgré tout, encore assez répandue, on veillera à ne l'utiliser que moyennant quelques guillemets. En outre, si la définition de l'anthropologie sociale comme science des sociétés primitives n'a pas perdu toute pertinence, elle n'en demeure pas moins incomplète.

1.2 Problèmes historiques

Ceci nous amène à considérer le deuxième type de problèmes liés à la définition la plus simple de l'anthropologie comme science des sociétés primitives, c'est-à-dire les problèmes d'ordre historique. Ceux-ci sont de deux types :

- d'une part, les sociétés primitives sont en voie de disparition et l'on peut se demander si l'anthropologie n'est pas en train de se définir et de construire ses concepts et sa problématique sur une fondation qui n'existe déjà pratiquement plus ;

- d'autre part, au cours des dernières décennies, les ethnologues se sont de plus en plus attaqués à l'analyse des sociétés « complexes » et les sociétés « primitives » ne constituent donc plus leur seul et unique objet d'étude.

Ces deux points nous amènent donc à considérer que l'anthropologie sociale ou l'ethnologie ne peuvent plus se définir à partir des seules sociétés « primitives ». Examinons-les de plus près.

Nous pouvons, en premier lieu, revenir à l'idéal d'Evans-Pritchard qui définissait les sociétés primitives comme des sociétés numériquement restreintes, occupant un territoire peu étendu, avec des contacts sociaux extérieurs limités et une technologie sommaire. De telles sociétés aux structures simples et surtout vivant en quasi-autarcie, il faut le reconnaître, n'existent pratiquement plus. Aujourd'hui, la colonisation, la pression démographique, le développement d'un système de production commercial, et par là, la multiplication des échanges, la monétarisation de l'économie et la création des nouveaux Etats-Nations, ont en quelque sorte précipité les petites sociétés autarciques dans le monde moderne. Il en résulte, tout d'abord, que ces sociétés, qui n'avaient jusqu'alors connu qu'un développement lent (au point qu'on les a aussi appelées les « sociétés sans Histoire »), se sont tout d'un coup transformées d'une manière spectaculaire : l'imposition de la propriété privée a, par exemple, provoqué des effets drastiques sur la structure même de la société ; de surcroît, la monétarisation de l'économie a entraîné la disparition des biens et monnaies d'échange traditionnels ; culturellement, ces sociétés se sont vues incitées — ou parfois même forcées — à abandonner certaines de leurs coutumes (par exemple l'infanticide, l'immolation rituelle, etc.). Il n'est pas de notre propos de dresser ici un inventaire complet de ces transformations qui ont parfois presque complètement annihilé certaines cultures (par exemple celle des Indiens d'Amérique du Nord) mais on aura compris que ces sociétés se sont aujourd'hui tellement modifiées qu'on ne peut plus les considérer comme réellement « primitives ».

En outre, si ces sociétés se sont transformées, c'est avant tout à cause de leurs contacts avec l'extérieur. Nous avons dit qu'avec la colonisation, elles ont été intégrées au monde moderne et, par conséquent, leur structure sociale s'est complexifiée, mais surtout, et c'est sur quoi il nous faut insister maintenant, elles ne peuvent plus être considérées comme des isolats, comme des entités indépendantes, n'entretenant avec l'extérieur que des contacts limités. En d'autres termes, cela signifie que l'ethnologue ne peut plus les considérer isolément en les étudiant sans référence à la société plus vaste à laquelle elles appartiennent désormais.

En résumé donc, les sociétés primitives du siècle dernier se sont aujourd'hui particulièrement transformées et elles ont par là multiplié les contacts et échanges avec le monde extérieur si bien qu'elles ressemblent de moins en moins aux sociétés primitives telles qu'Evans-Pritchard les définissait.

Le deuxième problème d'ordre historique est lié au fait que parallèlement à la transformation de leur objet privilégié d'études, les ethnologues se sont tournés vers d'autres types de sociétés. Notons d'emblée que ces deux points ne sont pas nécessairement liés par une relation de cause à effet. Ce n'est en effet pas nécessairement parce que les sociétés primitives venaient à « disparaître » comme telles que les ethnologues se sont — en désespoir de cause — tournés vers des sociétés plus complexes. C'est plutôt parce qu'ils ont remarqué que leurs méthodes permettaient d'appréhender ces sociétés complexes d'une part, mais aussi parce qu'ils constataient qu'ils avaient quelque chose d'original à dire sur ces dernières, quelque chose que ne disaient pas les sociologues, historiens, politicologues ou autres chercheurs qui analysent traditionnellement ces sociétés « complexes ». Cela signifie donc qu'il existe un « point de vue anthropologique », une manière d'appréhender le réel qui diffère des autres sciences sociales. Laissons ce point en suspens pour le moment.

Avant de poursuivre cette discussion, il n'est peut-être pas inutile de revenir quelque peu sur la prétendue « disparition » des sociétés dites primitives. Nous avons vu, dans les pages qui précèdent, que ces sociétés se sont irrémédiablement transformées au cours du XX^e siècle. Néanmoins, cette transformation ne signifie pas qu'elles aient pour autant disparu. Cela ne signifie pas